

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE, COMMERCE, SCIENCES ET ARTS DU DÉPARTEMENT DE LA MARNE

B.P. 180 - 51009 Châlons-en-Champagne Cedex

Tél : 03 26 66 39 97 (répondeur)

C.C.P. Châlons 390-58 E

Permanences le vendredi de 14h30 à 16h30 au siège de la Société : 13, rue Pasteur à
Châlons-en-Champagne

Courriel : academie.chalons@free.fr – Site web : <http://academie.chalons.free.fr>

N°26

3ème trimestre 2009



AGENDA 2009-2010

Séances

Samedi 19 septembre – salle de Malte, 7 rue du Lycée à Châlons-en-Champagne – 14h 30

Bruno Bourg-Broc *Léon Bourgeois, un Homme d'Etat marnais.*

Dimanche 20 septembre

Journées du patrimoine stand à la cathédrale.

Samedi 17 octobre 2009 – Auditorium de la Bibliothèque Georges Pompidou, rue Léon Bourgeois à Châlons-en-Champagne – 14h30

Pierre Leroy *Inventorier et comprendre, restaurer et présenter... les sculptures du 16^{ème} siècle en Champagne.*

Samedi 14 novembre 2009 – salle de Malte – 14h30

Elisabeth Yverneau *Les visites de Charles de Gaulle dans la Marne*
François Stupp *Les carnets de route de Pierre Irénée Jacob.*

Samedi 12 décembre 2009 – salle de Malte – 14h30

Michel Jonquet *Buirette de Verrière, un illustre inconnu.*
Marie-Céline Damagnez *La chapelle Saint-Léger de Saint-Memmie (16^{ème}-18^{ème} siècle).*

Samedi 16 janvier 2010 – salle de Malte – 14h30

Assemblée générale
Marc Hémar *De Châlons à Tamanrasset : sur les pas de Charles de Foucault.*

Samedi 6 février 2010 – salle de Malte – 14h30

Michel Chossenot, Guy Venault *La Marne, rivière vivante.*
Mme Boucher *Nouveaux regards sur Agnès Sorel, la Dame de beauté.*

Samedi 13 mars 2010 – salle de Malte – 14h30

Sylvette Guilbert *Chapeaux et aumusses : les chanoines de la cathédrale de Châlons cardinaux (13^{ème}-15^{ème} siècles)*

Alain Villes *Les flèches de la cathédrale de Châlons (17^{ème}-19^{ème} siècles).*

Samedi 24 avril 2010 – salle de Malte – 14h30

Dominique Tronquoy *Les troupes de marionnettistes marnaises et ardennaises au 19^{ème} siècle.*

Sylvain Mikus *La Marne à l'heure américaine - Buffalo Bill à Reims et Châlons en juillet 1905.*

Sortie en mai (date à définir).

PERMANENCE

Au siège de la société, chaque vendredi de 14h30 à 16h30.

CHAQUE DERNIER SAMEDI DU MOIS, VENTE DE VOLUMES ANCIENS, AU SIEGE (14h-16h)

INFORMATIONS PRATIQUES

Volumes anciens : tarifs de vente

1 volume : année en cours : 34 euros
années anciennes : de 2006 à 2008 : 30 Euros
de 1980 à 2005 : 25 euros
avant 1980 : 20 euros

Tables (volumes 2 et 3, le volume 1 est épuisé) : 34 euros

Plusieurs volumes : remises effectuées :

De 2 à 5 volumes : - 20 % De 6 à 10 volumes : - 30 %
De 11 à 20 volumes : - 40 % A partir de 21 volumes : - 50 %

Cotisation 2009 : 35 Euros.

Cotisation 2010 : 36 Euros.

Frais de port : 6 euros par volume de 400 pages (autre format nous consulter).

Vous pouvez également venir chercher les volumes au siège de la Société (r.v. possible au 03.26.64.43.71.)

NOUVELLES TABLES :

Les tables 1980-2006 sont toujours disponibles au siège.

PROMOTION DU TRIMESTRE

Pourquoi ne pas offrir à un proche un volume de la Société ? En prévision des fêtes de fin d'année, nous proposons, du 1^{er} octobre au 31 décembre 2009, une promotion sur les publications de la Société **parues depuis 1990** :

Années 1990 à 2006 : 10 Euros l'unité.

Années 2007 et 2008 (colloque l'Epine) : 28 Euros l'unité, 50 Euros les deux années.

Année 2009 : 25 Euros.

Cette offre est exclusivement réservée aux adhérents à jour de leur cotisation.

VIE DE LA SOCIÉTÉ

Conseil d'administration du 21 mars 2009

Le Conseil d'Administration de la Société d'Agriculture, Commerce, Sciences et Arts du département de la Marne s'est réuni ordinairement le samedi 21 mars en son siège social.

Présents :

MMmes Damagnez, Guilbert, Lebarbier, Riboulot.

MM. Baudin, Cabart, Chossenot, Guérin, Lusse, Mikus, Renault, Tronquoy.

Excusés :

Mme Abelé, MM. Regnault et Villes.

Présidence : M. Hubert Guérin.

Secrétaire de séance : M. Sylvain Mikus.

La séance est ouverte à 14h30.

Rappel de l'ordre du jour :

- 1) Proposition de programmation 2009-2010.
- 2) Etat d'avancement des mémoires 2009.

Le président ouvre la séance et donne quelques éléments sur l'état actuel de la Société. Il y a présentement 366 membres sur les listes, dont 111 sont à jour de leur cotisation 2009. 30 membres n'ont pas payé leur cotisation 2008 et 11 n'ont toujours pas réglé leur cotisation 2007. A la proposition de M. Tronquoy et Mme Riboulot, le conseil d'administration décide de radier ces onze membres.

Mme Riboulot et M. Renault informent le conseil que le Volume L'Épine a été honoré d'une subvention d'un fonds suisse de l'ordre de 3000 Euros (Fondation pour la Protection du Patrimoine culturel, historique et artisanal, à Lausanne).

Le Président passe ensuite la parole au secrétaire.

1) Proposition de programme 2009-2010.

Le secrétaire distribue une proposition de programmation pour l'année prochaine, sachant que certains membres l'ont reçue précédemment par mail. A l'issue de la discussion qui suit, un projet de programmation est fixé provisoirement.

Mme Riboulot suggère que les salles municipales soient réservées de 14h à 17h et non de 14h30 à 17h00 pour faciliter la mise en place du matériel. Approuvé.

Le Président passe ensuite la parole au vice-président qui présente l'état d'avancement du volume des *Etudes Marnaises* 2009.

2) Etat d'avancement du volume 2009.

M. Jackie Lusse expose que la mise en page vient d'être terminée par M. Olivier Husson. La version PDF a été transmise aux auteurs pour relecture. Les textes seront ensuite amendés. MM. Lusse et Mikus vérifieront ensuite une fois l'ensemble du volume avant le tirage du premier exemplaire par l'imprimeur.

Le Réveil de la Marne peut imprimer le volume en 10 jours, et coudre la reliure en 5 jours.

Le devis du Réveil est de 6.285,70 Euros TTC pour 500 volumes, et seulement 429 Euros le cent supplémentaire.

Le vice-président propose un tirage à 600 exemplaires. A la suite d'un long débat, le Conseil demeure partagé entre 500 et 600 exemplaires. Il est décidé un compromis à 550 exemplaires.

Le volume devrait revenir au prix unitaire de 15 Euros, contre 26 Euros les années précédentes. Le budget de la Société devrait donc être largement excédentaire fin 2009.

Ce coût modique devrait permettre à la Société de vendre ses ouvrages à l'espace culturel Leclerc, puisque le prix imprimé rendra possible la remise libraire. En revanche, aucune suite ne sera donnée à Guerlin-Privat, puisqu'il est difficile de s'y faire payer les livres vendus.

3) Questions diverses

Le secrétaire transmettra prochainement à chaque administrateur une liste des membres du CA avec la mention des postes soumis à renouvellement.

Le Président
Hubert Guérin

Le Secrétaire
Sylvain Mikus

UNE ASSOCIATION POUR LA CATHEDRALE DE CHALONS

Nous informons nos adhérents que l'assemblée générale constitutive d'une nouvelle association, dite *Association des Amis de la Cathédrale de Châlons*, a eu lieu le samedi 13 juin 2009, en présence de Mgr Gilbert Louis, évêque de Châlons, et M. Bruno Bourg-Broc, maire de Châlons.

Plusieurs membres de la SACSAM figurent parmi les fondateurs de cette Société. Notre collègue Jean-Baptiste Renault en a accepté la présidence. Alain Villes et Sylvain Mikus en sont vice-présidents. Jacques Wersinger est trésorier.

Les Amis de la Cathédrale participeront aux journées du Patrimoine, à la Cathédrale, où il sera possible de les rencontrer.

Le siège Social est à la maison des Associations, complexe Gérard Philipe à Châlons.

CARNET

Notre collègue Hubert CABART vient de perdre son épouse.
Nous lui adressons nos condoléances et notre plus vive sympathie.

Nous avons également appris le décès de Léon PRESSUYRE,
à qui nous devons la résurrection du cloître de Notre-Dame en Vaux

Nous aurons une pensée pour eux.

LA SOCIETE HISTORIQUE DE CHATEAU THIERRY ORGANISE LE SAMEDI 12 SEPTEMBRE UNE JOURNEE A TROYES

Elle nous invite à nous joindre à elle

Au programme :

Visite de l'exposition sur la statuaire champenoise au XVIème siècle.

Visite de l'église Saint-Martin es Vignes, avec audition d'orgue.

Inscription : 40 Euros (comprend le déplacement en bus, le repas et l'entrée à l'exposition).

Les personnes intéressées se signaleront avant le 9 septembre auprès de Nicole Riboulot, aux permanences de la Société ou au 03.26.64.43.71.

Le rendez-vous est fixé au samedi 12 septembre vers 08h45 au péage de Saint-Gibrien.

UNE EXPOSITION DE MACHINES AGRICOLES À CHALONS EN 1894

L'exposition d'instruments agricoles

Avant-hier et hier, pendant toute la journée, a eu lieu sur la place de la République, une très intéressante exposition d'instruments agricoles.

Cette exhibition a été visitée par de nombreuses personnes et a été l'occasion d'un grand nombre de transactions.

M. Tollitte, de Châlons, expose des faucheuses, des moissonneuses, la moissonneuse-lieuse Adriance, deux nouveaux distributeurs d'engrais, systèmes le Hérisson et le Soleil, un assortiment complet d'instruments d'intérieur de ferme, la nouvelle faucheuse à pédale Adriance modèle 1894, etc. L'exposition de M. Tollitte est considérable.

M. Charlier, mécanicien-constructeur à Courtisols, expose des moissonneuses-lieuses systèmes Mac-Cormick et Hornsby, un rouleau en tôle remplaçant le rouleau squelette, des tourne-orilles avec enfouisseuse automatique, un semoir perfectionné système Allemant, un concasseur Heybridge, le rateau Puzenat, le moulin le Rapide et plusieurs systèmes de faucheuses agricoles Johnston et la Royale.

M. Etienne Aîné, de Givry-en-Argonne, expose deux batteuses ambulantes à manège vertical.

MM. Gourgillon et Moreau, de Vitry-le-François, exposent une nouvelle moissonneuse-lieuse Wood, modèle 1894, la faucheuse tout acier modèle 1894, et un assortiment complet de râteaux, tarares et semoirs.

M. Magnier, de Provins, expose un lot complet de coupe-racines et de distributeurs d'engrais.

M. Dupuy, de Montier-en-Der, expose une curieuse batteuse à plan incliné dite tripot.

M. Leclerc, constructeur, 9, faubourg de Marne à Châlons, expose des faucheuses et des moissonneuses-lieuses, des rateaux système « tigre » et « lion », des hache-paille, des coupe-racines, des tarares et des charrues de différents systèmes, des extirpateurs, des rouleaux, etc.

M. Eloy, de Gratreuil, expose un lot de tarares pour la petite et la grosse culture, ainsi que des cribles.

M. Paul François, de Tonnerre, expose des moissonneuses-lieuses système Triumph.

Cette exposition est certainement la plus considérable que le Comice de Châlons a pu organiser. Elle fait honneur au Comice agricole et à ses dévoués administrateurs.

Concours de moissonneuses

A 2 heures, de nombreuses voitures ont amené les invités à la Ferme de la Folie, où avait lieu le concours international de moissonneuses-lieuses.

Une foule considérable a suivi ces expériences.

Le temps était magnifique, et cette fête a réussi à souhait.

Nous devons remercier, au nom de nombreux invités, la famille Person-Debar, pour son aimable hospitalité.

Une cantine restaurant, installée sur le champ du concours, a dû faire des affaires d'or.

Le jury chargé de choisir le lieu du concours, de diviser les parcelles et d'attribuer les récompenses, était ainsi composé :

MM. Ed. Jacquy, M. Schweicher, Boulanger-Poinsenet, Biez Alfred, Jules Miché, Champagne Auguste, Champagne Paul, Paul Cretté, B. d'Augy, B. Laurency, Placide Bobin, Farochon-Libéra, Didier-Bonnart, Eugène Bonvallet, Person-Debar, Person-Didiet.

(Journal de la Marne, 10 juillet 1894)

Concours international de Moissonneuses-lieuses

(Les numéros sont la désignation des lots dans lesquels les machines ont fonctionné).

1^{er} prix ex aequo, médaille d'or, machine à élévateur, lot n°4, Adriance, M. Tollitte, à Châlons.

- Machine à plate forme, n°14, Hornaby, M. Charlier, à Courtisols.

2^{ème} prix, médaille de vermeil, lot n°5, M. Vany, à Châlons.

3^{ème} prix, médaille d'argent, lot n°15, Wood, Mme veuve Gourgillon et Moreau, à Vitry-le-François.

4^{ème} prix, médaille d'argent, lot n°7, La Massey, M. Duncan, à Paris.

5^{ème} prix, médaille de bronze, lot n°1, M. Samuelson et Cie, à Orléans.

6^{ème} prix, médaille de bronze, lot n°6, Mac Cormick américaine, M. Charlier, à Courtisols.

Mention honorable, lot n°8, M. P. Francey, à Tournon.

Mention honorable, lot n°11, Mac Cormick française.

Une médaille d'argent petit module, avec félicitations du jury, a été décernée à l'unanimité à M. Charbonnier, à L'Epine, pour innovations apportées à la moissonneuse-lieuse Adriance.

Une somme de 10 fr. a été accordée à chaque conducteur de machine.

(Journal de la Marne, 11 juillet 1894)



Une exposition de machines agricoles, place de la République à Châlons-en-Champagne, vers 1885.

GABY ANDREU

Châlons-en-Champagne n'a pas laissé le souvenir d'acteurs ou d'actrices. Seule une comédienne châlonnaise a laissé son nom dans l'histoire du cinéma. Il s'agit de l'actrice Gaby Andreu, qui parfois prendra le pseudonyme d'Andre. Elle est née Gabrielle, Louise, Mathilde Andreu le 5 mars 1920 à Châlons. Elle commencera très jeune sa carrière de comédienne de cinéma en 1936, c'est en 1938 que sa carrière commencera réellement avec le film « Entrée des artistes » de Marc Allégret. Elle tournera dans près de cinquante films, et jouera la comédie avec Tino Rossi, Fernandel ou encore Raimu. C'est pendant la guerre qu'elle aura ses plus grands rôles. Après quelques films à Hollywood, elle reviendra en Europe et tournera surtout en Italie où elle décède le 27 août 1972 à Rome et où elle est inhumée.

Une rue de Perpignan lui a été dédiée

Jean-Paul Barbier

VIEILLES PATISSERIES POPULAIRES (SUITE)

Le pain

Jusqu'au milieu du XIX^{ème} siècle, la plupart des paysans faisaient leur pain eux-mêmes. On allumait le four tous les huit ou dix jours ; on conservait les pains dans la huche ou maie. Les miches pesaient de six à douze livres ; les plus petites s'appelaient michettes. Dans les miches, on taillait les tranches qu'on appelait « soupes », d'où les expressions : couper la soupe, tremper la soupe, etc. On y taillait aussi les tranchoirs qui servaient d'assiettes pour poser la viande ; on creusait un bloc de mie pour servir de salière ou de coquetier.

Rarement, on ajoutait à la farine de la pomme de terre écrasée. Voici comment G. Delaw (Rev. D'Ardenne et d'Argonne, vol. 12, p. 155), décrit une journée dans un village des hauts plateaux d'Ardenne :

Philomène fait le pain dans la grande mme (maie).

Elle mêle à la pâte de la pomme de terre pour le rendre plus doux, et il en résulte des miches délicieuses qui se conservent fraîches deux semaines.

La besogne de la matinée, en outre de huit pains, a donné le résultat suivant :

Deux dorées qui sont tartes au sucre ; deux tartes aux fruits ; deux tartes à la rhubarbe ; six pouillettes, c'est-à-dire de petits pains nattés destinés à réjouir les enfants et badigeonnés économiquement avec du café noir ; et un respectable rouillot, énorme

gâteau en forme de couronne, percé d'une cheminée au milieu.

A Reims, les boulangers devaient tenir trois sortes de pain : le blanc, le souvendier et le bis. Le pain bis ne commença à être en usage qu'au XVI^{ème} siècle. Il était fait avec le gruis ou gruau, mélange de farine et de son. Souvendier est synonyme de fréquent ; c'était le pain commun. Les prix variaient, mais étaient les mêmes pour 7 onces de pain blanc, 8 onces $\frac{1}{2}$ de souvendier, 14 de pain bis, ou 6 onces de pain mollet. Dès le XIV^{ème} siècle, les boulangers pouvaient faire des pains de luxe, pains blancs de 2 deniers, 1 denier et une maille. « Toutefois les fourniers de Notre-Dame et d'autres églises de Reims pourront faire pain blanc de « Cramiche » pour leurs seigneurs et leurs rentiers à qui ils doivent pain de rente tant seulement » (Varin, Arch. adm., III, p. 723). De même les wasteliers (pâtissiers), vendront leur farine et leur pâte « à droite cramiche ». La cramiche, à cette époque, valait 28 onces $\frac{1}{2}$, sur le ban de Saint-Remi et sur celui du Chapitre, 27 onces $\frac{1}{2}$, tandis qu'elle était de 27 onces pour les boulangers dépendant de la Vicomté. Ce poids variait du reste avec le prix du blé.

Le pain commun pesait un peu moins de deux livres. Au XVII^{ème} siècle, à

Reims, le pain était habituellement de 20 onces (612 grammes) (1). A Sedan, il était de ½ livres, 1 livre et 2 livres.

Un professeur de la Faculté de Médecine de Reims, Abraham de la Framboisière, donne la liste des différents pains en usage au début du XVIIème siècle. C'étaient : le pain blanc, appelé communément pain de bouche et pain de chapitre ; le pain noir ; le pain qu'on fait en ménage de la farine entière non criblée ; le pain de seigle : « Aucuns ont opinion que les femmes Lyonnaises, Arvernoises, Champenoises, et spécialement les Dames de Reims pour user ordinairement de ce pain, sont rendues belles et ont un beau teint et le corps robuste et succulent » ; le pain d'orge, de méteil, d'avoine ; le pain biscuit : « on adjouste quelquefois à la paste sucre, canelle, poyvre ou gingembre, quelquefois de l'anis, pour manger aux desserts de Caresme » (2). Comme pâtisseries, il énumère les « gasteaux, tartes, tourtes, popelins, flans, coqueluces ».

Le pain de seigle ou celui de méteil étaient presque seuls en usage jadis dans la Champagne crayeuse. Aujourd'hui, on fait partout du pain de froment : la production du seigle a diminué de plus de moitié depuis 60 ans (3).

Le folklore du pain est abondant, surtout dans les Ardennes. Voici quelques coutumes et légendes :

La miche doit toujours être posée à plat ; si on la posait sens dessus-dessous, le diable viendrait lui-même la retourner.

Le pain cuit le vendredi sait se conserver toute l'année ; celui qu'on cuirait le jour des morts moisirait de suite.

On ne doit pas « faire des croûtes », c'est-à-dire laisser des morceaux de pain, encore moins en jeter. Dans l'Ardenne belge, quand il en tombe, on le ramasse en disant : « Que le bon Dieu te rabaisse » ; c'est un souhait de voir diminuer le prix du pain.

Quelques paysans font encore le signe de la croix avec leur couteau sur la miche avant de l'entamer.

O. Guelliot

1. Au sacre de Philippe de Valois (1328), outre le « pain de bouche », il fut servi 1.600 pâtés de porc, 3.342 pâtés de chair et 15.000 oublies, pour lesquelles et pour le sucre servant à les sucrer, « tout fait dou sien », on paya XIII livres à « Gringoir l'oublier ». – Au sacre de Louis XI (1461), on consumma 691 douzaines et 3 pains blans, 579 doux, et 9 pains souvandiers et 294 doux, et 19 pains « à faire tranchoirs ». (n.d.a.)

2. Voilà qui n'est pas sans rappeler le fameux Pardon de Saint-Memmie, dont la fabrication s'est malheureusement interrompue il y a quelques années seulement. (n.d.e)

3. Soit depuis les années 1850. (n.d.e.)

Nos prochaines séances

Communication de M. Leroy le 17 octobre 2009

Inventorier et comprendre, restaurer et présenter... les sculptures du XVIème siècle en Champagne

Une grande exposition sur la sculpture champenoise du XVIème siècle se tient actuellement à Troyes (www.sculpture-en-champagne.fr). M. Leroy a participé à son élaboration comme membre du Comité scientifique et vient de publier un livre sur le sujet : *Sculptures en Champagne au XVIe siècle. 300 chefs-d'oeuvre de la sculpture en Champagne méridionale*, Dijon Faton. C'est cette expérience à plusieurs facettes que l'auteur voudrait partager avec le public châlonnais.

Communication de Mme Damagnez le 12 décembre 2009

La chapelle Saint-Léger de Saint-Memmie

L'histoire hospitalière de Saint-Memmie, ce n'est pas seulement celle des hôpitaux créés lors des deux guerres mondiales du XXème siècle. C'est aussi celle d'une très ancienne maison hospitalière de la Grande Rue (actuelle avenue Jacques Simon), à l'emplacement de ce qui fut la Maison commune. Dédiée à saint Léger, la chapelle de ce minuscule établissement vécut là jusqu'à la Révolution, desservie par un religieux de l'abbaye du lieu.

L'histoire de cette chapelle, c'est donc aussi une histoire hospitalière avec, encore une fois, l'occasion de vérifier la nature des relations entre le village et la ville voisine.

POUR ETOFFER NOTRE BULLETIN POUR LE RENDRE PLUS VIVANT, PLUS ATTRAYANT

**Nous sommes à la recherche de courts articles variés
(1300 signes maximum + illustration)
N'hésitez pas à nous confier vos textes.**

Rédaction : Sylvain MIKUS, avec la contribution de Jean-Paul BARBIER., Marie-Céline DAMAGNEZ et Pierre LEROY.

Relecture : Nicole RIBOULOT